

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

(Articles L. 112-1 et suivants du Code de la consommation)

Les modalités de règlement :

La chambre est réputée « réservée » ou « bloquée » dès lors que l'encaissement d'une partie ou de la totalité du montant de la réservation a été validé ou pré-autorisé par carte de crédit.

Le montant du prix de la chambre doit être encaissé au plus tard à l'arrivée avant la prise de possession de celle-ci, soit préalablement par internet, soit à l'arrivée par tous moyens de paiement, à l'exclusion des chèques et tickets restaurant.

Lors de la réservation en ligne, si la carte bancaire n'a pu être débitée ou si le montant de la réservation n'a pu être pré-autorisé, la réservation de la chambre n'est pas garantie. Il est possible dans ce cas que la chambre réservée ne corresponde pas à la chambre attribuée à l'arrivée. Dans tous les cas, le tarif appliqué sera celui de la chambre louée.

L'attribution des chambres n'est pas contractuel tant qu'il est possible de surclasser.

Politique d'annulation:

En cas d'annulation d'une réservation, il est possible de reporter la réservation sur une nouvelle période de séjour pour l'année en cours, sauf pour les réservations effectuées en haute saison (du 15 juin au 15 septembre) qu'il ne sera pas possible de reporter. En cas d'annulation définitive : «toutes les arrhes versés restent définitivement acquises» (art. 1590 du Code Civil français).

Réservation :

Il est impératif de réserver la chambre avant midi pour le soir même. Il est impossible de réserver sur place. Toutes les réservations se font par internet ou par téléphone.

Il est préférable de réserver à l'avance sa table d'hôtes au moins le matin pour le soir même.

Tarifs :

Les tarifs applicables des chambres sont ceux qui apparaissent sur votre réservation. Le prix est calculé automatiquement en fonction de la plus avantageuse promotion en vigueur.

Les tarifs des chambres peuvent varier en fonction des remises accordées à certains sites partenaires de réservation ou en fonction des marges que ceux-ci pratiquent.

Le petit-déjeuner est inclus dans le prix de la chambre.

Le tarif des consommations est affiché sur place.

Le château de Maisonneuse se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs.

La taxe de séjour est calculée en supplément. Exemple : pour 2018 elle était de 0,22€ par adulte et par nuit.

Horaires :

Heure d'arrivée de 15h à 23 h

Heure de départ à 11h maximum - Départ tardif sur demande préalable.

Petit-déjeuner à partir de 8H30 et jusqu'à 11h

Standard téléphonique ouvert tous les jours 24h sur 24

* * *

Les informations présentées sur notre site officiel prévalent sur toutes celles diffusées par nos sites partenaires.